

APERÇU SUR LA CONSOMMATION DES AGRUMES EN FRANCE

Il est très difficile de fixer exactement ce que fut et ce que sera la consommation des agrumes en France. On ne peut se baser que sur les données statistiques douanières pour avoir une idée de ce qu'elle a été. Quant à l'avenir, on ne peut faire qu'une conjoncture très approximative, la consommation d'un fruit dépendant de tellement de facteurs : tarif douanier, accords commerciaux, standard de vie, goût très variable du consommateur, entre autres.

Nous nous bornerons dans ce bref aperçu aux données purement statistiques qui peuvent servir uniquement d'indications.

les importations dans cette période quinquennale considérée comme normale.

Nous considérons toutefois que, par suite des mesures de contingentement dont nous n'avons pas à discuter, de la guerre d'Espagne, ces chiffres douaniers ne reflètent pas ce qu'aurait pu être exactement la consommation des agrumes comprenant toutes les espèces, dont les principaux connus de la masse des consommateurs sont : les oranges, les citrons, les mandarines.

I. PÉRIODE D'AVANT-GUERRE

A) PÉRIODE 1934-38.

Les différents tableaux suivants indiquent ce qu'ont été

Nous donnons, ci-dessous, tableau I, les importations brutes d'agrumes en tonnes pour les années 1934 à 1938 et la moyenne quinquennale avec la part de l'Union Française :

TABLEAU I. — IMPORTATIONS BRUTES (en tonnes)

	1934	1935	1936	1937	1938	MOYENNE 1934-38
<i>Oranges.</i>						
Étranger.	(¹) 263.538	205.897	202.451	144.467	122.566	187.783
Espagne	249.347	171.492	176.671	100.852	8.361	141.344
Italie.	4.314	5.203	297	12.044	18.358	25.744
Syrie-Liban		899	3.516	13.840	14.018	10.091
Palestine.	2.162	6.067	2.286	5.430	12.454	5.769
Union Française.	5.041	16.376	28.956	44.227	28.921	24.704
Algérie	4.754	15.380	25.276	34.098	20.993	20.100
Tunisie	712	2.142	5.384	1.973	25.527	
Maroc		214	1.322	4.528	5.800	2.966
Total général.	268.580	222.273	231.407	188.695	151.487	212.488
% Union Française	1,876	7,367	12,513	23,438	19,091	11,626
<i>Mandarines.</i>						
Étranger.	(²) 35.257	16.383	21.197	3.535	4.333	16.541
Espagne	36.855	16.078	21.104	2.813	4.232	16.216
Italie.	341		87	721	91	299
Union Française.	15.459	24.336	34.362	34.302	29.586	27.608
Algérie	15.299	23.925 (³)	33.186	31.637	27.888	26.387
Total général.	52.716	40.720	55.559	37.837	33.918	44.150
% Union Française	29,325	59,764	61,847	90,657	87,228	62,532
<i>Clémentines.</i>						
Étranger.				19	3	11
Union Française.		2.082	2.395	4.763	4.348	3.397
Algérie				4.110	3.085	3.196
Total général.		2.082	2.395	4.782	4.351	3.402
% Union Française		100	100	99,602	99,931	99,853

(1) Y compris les pamplemousses, pomelos, cédrats et autres.

(2) Y compris les clémentines.

(3) Le tonnage restant de l'Union Française provient du Maroc et de Tunisie.